S’approprier les nouvelles épreuves du DNB

Références

Présentation générale
http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html

Modalités d'attribution (note de service n° 2016-063 du 6-4-2016)
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848

Des outils pour l'évaluation du Socle commun en histoire géographie
http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html#lien1

Sujets zéro

Série générale
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DNB/81/0/DNB_2017_Sujet_zero_Lettres_HGEMC_563810.pdf

Série professionnelle
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DNB/94/3/DNB_2017_Sujet_zero_SERIE_PRO_FRHGEMC_635943.pdf

Les principales nouveautés

Un contrôle continu et un contrôle final nouveaux

La physique-chimie, les SVT et la technologie évaluées lors d'une épreuve terminale.

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes le premier mercredi de l'année scolaire suivante

rassembler la communauté éducative et les élus autour des élèves qui achèvent leur parcours scolaire commun.

dire le rôle essentiel de l'école dans la République

féliciter les élèves qui ont obtenu leur premier diplôme.

Une épreuve écrite liant français et HG/EMC

Grande consultation sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture (2014) :

64,1 % des enseignants de collège contre la disparition des épreuves écrites du DNB

8 heures d'épreuves écrites contre 7 heures aujourd'hui

Les candidats scolaires peuvent être amenés à passer leur épreuve orale à partir du 15 avril et jusqu'au dernier jour des épreuves écrites inclus.

brevet actuel / nouveau brevet

Avant / Après

contrôle continu

200 points :

Additionne des notes obtenues en contrôle continu tout au long de la 3e dans l'ensemble des disciplines (sauf HG) : français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie, EPS.
Attester de la maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun (livret personnel de compétences.)

400 points :

Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de 3e:

- **Maîtrise insuffisante (10 points)**
- **Maîtrise fragile (25 points)**
- **Maîtrise satisfaisante (40 points)**
- **Très bonne maîtrise (50 points)**

brevet actuel / nouveau brevet

Avant / Après

contrôle final

160 points.

Français : 40 points
Mathématiques : 40 points
HGEMC : 40 points
Oral d'HdA : 40 points.

300 points.

Français, HGEMC : 100 points
Mathématiques, SVT, Physique-chimie et Technologie : 100 points
Epreuve orale : 100 points

Une épreuve orale

Une nouvelle épreuve orale de 15 minutes (5 min d'exposé et 10 min d'entretien)

La maitrise de la langue au cœur de cette nouvelle épreuve :

- **Qualité de l'expression = moitié des points**

Un collégien impliqué :

- **Présente un projet interdisciplinaire conduit dans le cadre des EPI ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, avenir et citoyen**
- **choisit le projet qu'il souhaite présenter**
- **l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet = moitié des points**

De nouvelles compétences évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel :

- **Expression orale**
- **Conduite de projet**
- **Travail en équipe**
- **Autonomie**

brevet actuel / nouveau brevet

Avant / Après

obtention du diplôme

Contrôle continu (200 pts) + contrôle final (160 pts)

Obtenir 180 points sur 360 et la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.

Mention :
- Assez bien s'il cumule plus de 216 points
- Bien s'il cumule plus de 252 points
- Très bien s'il cumule plus de 288 points

Contrôle continu (400 pts) + contrôle final (300 pts)

Obtenir 350 points sur 700.

Mention :
- Assez bien : s'il cumule plus de 420 points
- Bien : s'il cumule plus de 490 points
- Très bien : s'il cumule plus de 560 points

Calendrier

Dans les académies métropolitaines, les **épreuves écrites** se répartissent sur deux journées consécutives.

Première journée

• Matin : épreuve écrite de langue vivante étrangère pour les candidats individuels (1 h 30)

• Après-midi : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
- 13 h - 15 h : mathématiques
- 15 h 15 - 16 h 15 : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, ou technologie (2 disciplines)

Deuxième journée : français, histoire et géographie, enseignement moral et civique

• Matin : analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages
- 9 h - 11 h : questionnaire portant sur le corpus histoire et géographie, enseignement moral et civique
- 11 h 15 - 12 h 15 : questionnaire portant sur le corpus français

• Après-midi : rédaction et maîtrise de la langue
- 14 h - 14 h 30 : dictée et réécriture
- 14 h 30 - 16 h : travail d'écriture

Place de l’histoire-géographie / EMC

Seconde épreuve écrite : français, histoire et géographie, enseignement moral et civique

Durée de l'épreuve : 5 heures

L'épreuve se compose de deux parties :

• une première partie, d'une durée de trois heures, évalue principalement la capacité des candidats à comprendre, analyser et interpréter des documents et des œuvres ; cette première partie se divise en deux périodes, séparées par une pause de quinze minutes dans la salle d'examen ;

• une deuxième partie, d'une durée de deux heures, évalue principalement la capacité des candidats à rédiger un texte long.

Première partie : analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages (3 heures)

Cette première partie d'épreuve s'appuie sur un double corpus constitué de documents spécifiques aux disciplines français, histoire, géographie et enseignement moral et civique.

• Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)

- Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)
- Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques (20 points)
- Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

•Première partie, deuxième période : français (1 heure)

- Comprendre, analyser et interpréter (20 points) : l'épreuve prend appui sur un corpus de français, composé d'un texte littéraire et, éventuellement, d'une image ou d'un document artistique.

Deuxième partie : français - rédaction et maîtrise de la langue (2 heures)

•Dictée et réécriture (30 minutes)

- La dictée (5 points) est effectuée durant les vingt premières minutes de cette deuxième partie puis la réécriture (5 points) propose aux élèves un court fragment de texte à transformer.

•Travail d'écriture (1 h 30)

- Deux sujets au choix portant sur la thématique du corpus de français (20 points).

Place de l’histoire-géographie / EMC (bis)

Epreuve orale : soutenance d'un projet

Durée de l'épreuve : 15 minutes

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe mais sont évalués individuellement.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes). Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe ; chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle.

L'épreuve est notée sur 100 points :

- maîtrise de l'expression orale : 50 points ;
- maîtrise du sujet présenté : 50 points.

Place de l’histoire-géographie / EMC (ter)

Retour de l’Histoire-géographie dans le contrôle continu

L'évaluation du socle commun représente 400 points.
La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

Maîtrise insuffisante (10 points)
Maîtrise fragile (25 points)
Maîtrise satisfaisante (40 points)
Très bonne maîtrise (50 points)

Evaluer :
Des outils !

éduSCOL Informer et accompagner les professionnels de l'éducation

CYCLES 2 3 4

COMPÉTENCES DU SOCLE

Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Éléments pour l'appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 4

SOMMAIRE

Domaine 1 – cycle 4 : Les langages pour penser et communiquer....2

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit au cycle 4....2
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale au cycle 4....4
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques au cycle 4....8
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps au cycle 4....11

Domaine 2 – cycle 4 : Les méthodes et outils pour apprendre....13

Domaine 3 – cycle 4 : La formation de la personne et du citoyen....16

Domaine 4 – cycle 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques....19

Domaine 5 – cycle 4 : Les représentations du monde et l'activité humaine....22

Retrouvez Éduscol sur

Evaluer :
Des outils !

Un exemple

Domaine 5 – cycle 4 : Les représentations du monde et l'activité humaine

DISCIPLINE(S) ENSEIGNÉE(S) CONTRIBUANT À L'ÉVALUATION DES ACQUIS	ÉLÉMENTS SIGNIFIANTS	EN FIN DE CYCLE 4, L'ÉLÈVE QUI A UNE MAÎTRISE SATISFAISANTE (NIVEAU 3) PARVIENT NOTAMMENT À :	SITUATIONS ET / OU CONTEXTES D'ÉVALUATION POSSIBLES
Arts plastiques Éducation musicale Éducation physique et sportive Français Histoire-géographie-enseignement moral et civique Langues vivantes (étrangères ou régionales) Mathématiques Physique-Chimie Sciences de la vie et de la Terre Technologie	Situer et se situer dans le temps et l'espace		*L'évaluation peut être réalisée dans des situations diverses, dans le quotidien de la classe ou lors d'activités complémentaires aux enseignements, de sorties ou de voyages scolaires (dont les activités réalisées dans le cadre du PEAC), à partir de supports variés : œuvres, textes, images, cartes, schémas, frises chronologiques… L'évaluation met les élèves en situation d'établir des relations, notamment des comparaisons, entre des objets d'étude différents, qu'ils relèvent d'une même discipline ou de disciplines différentes.* *L'évaluation prend en compte la capacité de l'élève à :*
		• Maîtriser de manière autonome des **repères dans le temps** : - connaître et localiser dans le temps de grandes périodes historiques, des phénomènes historiques, des faits et des événements, des mouvements intellectuels, artistiques et culturels; - situer et ordonner des faits dans le temps ; pratiquer de conscients allers-retours dans la chronologie, maîtriser la chronologie narrative, savoir ordonner un récit.	• mémoriser les repères historiques en comprenant leur sens ; • situer ou localiser dans le temps des périodes et des phénomènes historiques, des faits, des événements, des acteurs historiques, des mouvements artistiques et culturels, en utilisant le langage et les outils qui permettent de dire et de représenter le temps ; • ordonner des faits les uns par rapport aux autres ; • associer des périodes, des faits, des événements, des acteurs historiques ; • situer un fait dans une époque donnée (y compris géologique), identifier des continuités et des ruptures chronologiques.
		• Maîtriser de manière autonome des **repères dans l'espace** : - connaître et localiser des repères spatiaux aux différentes échelles et sur des projections cartographiques variées ; - se repérer et repérer des lieux dans l'espace en utilisant des plans, des cartes et des outils de géolocalisation ; - situer et mettre en relation des lieux et des espaces à partir de cartes d'échelles et de projection variées et d'images.	• lire une carte (titre, légende, échelle graphique) et en comprendre le sens général ; • situer des lieux et des espaces, des itinéraires ou des flux sur des cartes de projection et d'échelles différentes, analogiques ou numériques ; • Élaborer un projet de déplacement en mobilisant la notion de distance.
		• Contextualiser un document, un texte, une œuvre, un(e) artiste, un personnage, une découverte scientifique, un fait artistique ou une notion dans le temps et dans une ou plusieurs aires géographiques et culturelles.	• mobiliser des connaissances dans différentes disciplines pour situer dans un ou des contextes historique, géographique, artistique et culturel des œuvres, des documents, des idées, des inventions ; • mobiliser ses connaissances historiques, littéraires et artistiques pour commenter un texte ou une œuvre et caractériser ce qu'ils représentent ; • tenir compte de ces éléments de contextualisation dans l'appréciation d'un texte ou d'une œuvre et dans son interprétation ; • tenir compte de la profondeur historique et des différences culturelles pour caractériser une œuvre, une découverte scientifique ou technique, un phénomène socioculturel.

Qu’évalue-t-on en histoire-géographie / EMC

2.3 - Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique a pour but d'évaluer, en fin de scolarité au collège, les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4, qui croisent les domaines 1 « Les langages pour penser et communiquer », 2 « Les méthodes et outils pour apprendre », 3 « La formation de la personne et du citoyen » et 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les acquis à évaluer se réfèrent au niveau de compétences attendu en fin de cycle 4,[…]

Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016

COMPETENCE 1

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)

Document. Le programme du Conseil National de la Résistance, 15 mars 1944

Le texte a été diffusé au printemps 1944 dans la clandestinité, par les journaux des mouvements de résistance.

Né de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée. Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. […]

Aussi les représentants des organisations de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'oppresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

I. Plan d'action immédiate

Les représentants des organisations de Résistance des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR […] proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940. [...]

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire [...]

4°) Afin d'assurer :

• l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

• la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;

• la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

• la liberté d'association, de réunion et de manifestation (…)

• l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5°) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

[...]

Sur le plan social :

• le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

[...]

• un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail [...]

• une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

[...]

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du CFLN1 et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que vive la France !

1 Comité Français de Libération Nationale, remplacé le 3 juin 1944 par le Gouvernement Provisoire de la République Française

Questions

1) Identifiez les auteurs du texte.

2) Pourquoi le programme d'action du Comité National de la Résistance daté du 15 mars 1944 a-t-il été adopté dans la clandestinité ? Expliquez la phrase soulignée en quelques lignes en faisant appel à vos connaissances.

3) Comment expliquer que le général de Gaulle soit mentionné dans le dernier paragraphe ?

4) Relevez et classez les réformes prévues par le CNR dans le tableau suivant :

Les projets de réformes du CNR après la libération du territoire	
Sur le plan des droits et des libertés	Sur le plan social

5) À partir de deux exemples précis, relevés dans le texte, montrez que le programme du CNR a été appliqué à partir de 1944.

COMPETENCE 2 Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer (20 points)

Géographie

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur un ou des exemples d'aires urbaines étudiés en classe, décrivez les espaces et les dynamiques des villes françaises.
2. Localisez et nommez sur le fond de carte ci-dessous Paris et 4 aires urbaines de votre choix.

Les principales aires urbaines de la France métropolitaine

COMPETENCE 3 Exercice 3. Enseignement moral et civique (10 points)

Document 1

Affiche 2015 de la commune de Floirac (Gironde)

Boulevard des Potes : Association de lutte contre les discriminations et d'éducation populaire

Source : http://www.ville-floirac33.fr/Agenda/Democratie-participative/La-laicite-et-le-vivre-ensemble-debat

Document 2

Extraits de la Charte de laïcité à l'École (2013)

Article 3 - La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire… / …

Article 4 - La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

Article 8 - La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'Ecole comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

Article 9 - La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

Article 13 - Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

Questions

1 – Citez trois valeurs et deux symboles de la République française présents dans les documents.

2 – Expliquez les phrases soulignées dans le document 2 pour montrer que la laïcité garantit les libertés à L'Ecole.

3 – Vous êtes chargé de présenter la laïcité à l'Ecole à un correspondant étranger en visite dans votre établissement en vous aidant des documents et de vos connaissances. En quelques lignes, comment lui expliquez-vous que la laïcité favorise le « vivre ensemble » à l'Ecole ?

Comment évalue-t-on en histoire-géographie / EMC ?

2.4 - Organisation des corrections

Le recteur d'académie détermine les centres de correction et désigne les correcteurs parmi les enseignants titulaires ou contractuels des établissements publics ou privés sous contrat.
Une fois rendues anonymes, les copies des candidats scolarisés dans chacun de ces établissements et des candidats individuels sont corrigées par des professeurs appartenant à plusieurs autres établissements.
Pour garantir l'harmonisation des corrections des épreuves d'examen, il est recommandé d'organiser des réunions entre des membres des corps d'inspection et des enseignants pour un échange de vues après analyse d'un premier lot de copies.

Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016

En EMC, un programme adapté

En enseignement moral et civique (EMC), les élèves bénéficient des nouveaux programmes depuis la rentrée scolaire 2015.
Les limitations pour la session 2017 du DNB sont donc restreintes. **Les sujets d'EMC ne comporteront pas de questions portant sur les points suivants** :

Pour la partie « La sensibilité : soi et les autres », les connaissances et compétences relatives à : «Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres (proches ou lointains) » ; «Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui » ; «Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux ».

Pour la partie intitulée « Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres », les connaissances et compétences relatives à : « Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française ».

Pour la partie intitulée « Le jugement : penser par soi-même et avec les autres », les connaissances et compétences relatives à :« Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination »; «Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension ».

Pour la partie intitulée « L'engagement : agir individuellement et collectivement », les connaissances et compétences relatives à : « Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité ».

Les repères de troisième

Aucun texte officiel ne dresse de liste…

… mais les fiches Eduscol proposent une rubrique « principaux repères chronologiques à construire » et « principaux repères spatiaux à construire »

Quid de la série professionnelle en histoire ?

Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)
Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale ;
La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement ;
La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.
Repères : Grande Guerre : 1914-1918; armistice : 11 novembre 1918 ; Seconde Guerre mondiale 1939-1945; l'appel du
général de Gaulle : juin 1940 ; régime de Vichy : 1940-1944.

Thème 2 : Le monde depuis 1945
Affirmation et mise en oeuvre du projet européen ;
Enjeux et conflits dans le monde après 1989.
Repères : création de l'ONU : 1945 ; traité de Rome : 1957 ; l'Euro : 2002 ; chute du mur de Berlin : 1989.

Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée
La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation
Repères : Naissance de la Ve République : 1958 ; élection du Président de la République au suffrage universel direct : 1962 ; première alternance : 1981.

Quid de la série professionnelle en géographie ?

Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine
Les aires urbaines, une nouvelle géographie de la France mondialisée ;
Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.
Repères : localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ; placer et nommer les dix premières aires urbaines sur une carte ; les principaux espaces fortement peuplés ; des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers ; grandes vallées et grands fleuves ; domaines bioclimatiques.

Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire ?
Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
Repères : la région administrative de l'établissement ; les 13 régions métropolitaines ; les grands traits de l'organisation du territoire national ; les territoires ultramarins parmi lesquels les 5 DROM.

Thème 3 : La France et l'Union européenne
L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance ; La France et l'Europe dans le monde. Repères : la carte des membres de l'Union européenne ; les façades maritimes européennes ; l'Union européenne sur un planisphère montrant les grands pôles économiques mondiaux ; quelques États francophones dans le monde.

Quid de la série professionnelle en EMC ?

1. La sensibilité : soi et les autres
L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres
L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres
L'étude permet à l'élève de : connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ; connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ; comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement
L'étude permet à l'élève de : comprendre l'importance du vote dans une démocratie ; connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ; citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ; identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.